

# Médecine : l'épreuve « boucherie » aura bien lieu

ENSEIGNEMENT Le gouvernement a approuvé la date unique pour le concours de première année en médecine en juin 2016

Les protestations des étudiants en médecine, que *Le Soir* dévoilait samedi, n'y ont rien fait : le concours de fin de première année, qui devra classer tous les étudiants en juin 2016, se déroulera bien en une seule journée. Le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles l'a confirmé en adoptant ce jeudi en deuxième lecture le règlement de cette épreuve.

Pourtant, les étudiants parlaient « d'épreuve-boucherie », l'ensemble des acquis du deuxième quadrimestre devant être représenté une deuxième fois en une seule journée.

La tension est surtout due à l'extrême sévérité attendue de la sélection, puisque le concours de médecine, qui entrera en vigueur pour la première fois en juin 2016, ne laissera passer que 605 étudiants en 2<sup>e</sup> année sur environ 3.000.

## La solution aux numéros Inami

Jeudi matin, des représentants du Cium, le syndicat des étudiants en médecine, avaient rencontré le cabinet du ministre Marcourt pour lui faire part de leurs griefs.

Mais ils sont ressortis de la réunion dépités, convaincus que leur marge de manœuvre était réduite : « *Beaucoup d'étudiants sont très stressés par les sessions à venir et il sera difficile de les faire descendre dans la rue* », explique Emeline Lezier, présidente du Cium.

Au cabinet Marcourt, on confirme que cette épreuve n'est pas le choix du gouvernement, mais a été imposée par le fédéral pour sauver l'ensemble des étudiants actuellement en cursus en leur attribuant un numéro Inami. « *Nous préférons donc une épreuve qui ait la meilleure garantie juridique, afin*

*de limiter les recours. En cas de session étalée, on peut en craindre davantage* », explique-t-on au cabinet.

## Trois séries de questions

Les étudiants auront donc trois séries de questions à choix multiple de 2 heures avec des pauses pour souffler un peu. Avec 150 questions, soit 5 questions par crédit.

Cette épreuve-concours qu'ils devront réussir avant d'être classés en ordre utile, aura lieu une semaine après la fin de la session « ordinaire », période qui devrait être mise à profit pour des remédiations et des aides pédagogiques développées par les universités.

Du côté des étudiants, on espère au moins que le système changera pour les prochaines années. ■

FREDERIC SOUMOIS